7HD

UNITÉ SCOUTE
SAINT-SYMPHORIEN

HD007
SAINT-SYMPHORIEN

Mons, le 10 août 2026

Chers parents,

L'année scoute a maintenant pris son envol. Nous espérons que votre enfant pourra puiser dans ces heures joyeuses de nombreuses sources d'enrichissement. Le scoutisme essaie en effet de contribuer au développement de toutes les facettes de sa personne, afin de l'aider à devenir autonome, libre, critique, conscient, solidaire et équilibré. Ce n'est pas une mince ambition !

Notre unité partage cela avec plus de 400 autres unités, réparties sur le territoire de la Belgique francophone et germanophone. Elle appartient à une fédération d'unités, Les Scouts - Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique.

Vivre en fédération permet à chaque unité scoute et à chaque scout de bénéficier d'un certain nombre de services : assurances des membres, formation des animateurs, diverses aides pratiques à l'animation, organisation des relations extérieures du mouvement, liens avec les autres scouts du monde. La fédération crée aussi de nombreux outils pédagogiques et envoie régulièrement diverses revues ou publications tant aux animateurs qu'aux scouts.

Au niveau de notre unité, nous devons également assurer, entretenir et chauffer les locaux, entretenir et renouveler le matériel de camp et alimenter un fond de solidarité.

Evidemment, ces services ont un coût : ils sont financés en partie par des subsides, par la vente du célèbre calendrier scout et par la cotisation versée par chaque membre.

Depuis plusieurs années, notre fédération et les Guides Catholiques de Belgique ont choisi de collaborer pour permettre une tarification commune des cotisations, notamment afin d'aider les familles nombreuses ayant des membres dans les deux fédérations.

Les montants sont fixés à :

- 68 € si votre ménage ne compte qu'un seul membre inscrit chez Les Scouts ou les Guides;
- 56 € par personne si votre ménage compte deux membres Scouts ou Guides vivant sous le même toit ;
- 50 € par personne si votre ménage compte plus de deux membres Scouts ou Guides vivant sous le même toit.

Nous vous serions dès lors reconnaissants de verser la somme due sur notre compte **BE22 0682 4044 5647** intitulé "Les Scouts – HD007 " **avec la communication « SECTION + Nom animé + Prénom animé + COTI26» pour le 15 octobre au plus tard.**

7HD
UNITÉ SCOUTE
SAINT-SYMPHORIEN

HD007
SAINT-SYMPHORIEN

En cas de difficulté à ce sujet, une cotisation dite “de solidarité” est prévue : il vous suffit d’en faire la demande auprès de l’animateur responsable de la section de votre enfant ou auprès de moi-même. Ne soyez pas embarrassés de nous en parler : en aucun cas le montant de cette cotisation ne doit empêcher votre enfant de participer aux activités !

En vous rappelant notre entier dévouement au service de ce qui vous est le plus cher, nous vous prions de croire, chers parents, à l’expression de nos meilleurs sentiments.

Pauline LICCIARDI
Animatrice d’unité

0495 26 38 40

info@7hd.be

LES SCOUTS
Baden-Powell de Belgique